

Initiatives ministérielles

a décidé de donner un exemple qu'aucune entreprise privée n'oserait imiter sous peine de provoquer une levée de boucliers.

Il n'y aura pas d'harmonie entre le gouvernement, les entreprises, les travailleurs ou entre le gouvernement, en sa qualité d'employeur, et ses employés. Nous n'aurons pas cet effort de tous qui est pourtant nécessaire si nous voulons soutenir la concurrence internationale.

Ce n'est pas en adoptant de telles dispositions, en permettant au gouvernement de s'en prendre à ses propres employés pour solliciter l'appui des autres Canadiens qui souffrent, qu'on va favoriser l'émergence d'un climat de libre concurrence dans le monde.

Il faut en finir avec les grèves, et pour de bon, mais non au détriment des travailleurs, comme le gouvernement est en train de le faire avec ses fonctionnaires en se faisant du capital politique sur leur dos. Que ce conflit nous serve de leçon. Demandons au médiateur de résoudre la grève.

Si ce médiateur était nommé aujourd'hui, les fonctionnaires pourraient retourner au travail dans quelques heures. On aurait ainsi un règlement juste. J'espère qu'après la résolution de cette crise, le gouvernement n'essaiera plus jamais de marquer des points politiques au détriment de ses fonctionnaires consciencieux.

M. George S. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter le député pour ses excellentes observations, qui figurent désormais au compte rendu de la Chambre.

Je suis surtout impressionné de ce qu'il ait fait allusion à l'état d'esprit qui règne dans la fonction publique, au fait que le gouvernement fédéral est en train de saper le moral de ses fonctionnaires.

J'ai entendu ici, hier soir, le président du Conseil du Trésor dire que les taux régionaux de traitement sont une bonne chose. C'est exactement ce qu'il a dit au sujet de la pratique de rémunérer différemment un même travail selon l'endroit où il est effectué. Il a signalé que quelque 20 000 ou 24 000 travailleurs et ouvriers divers de la fonction publique du Canada—tuyauteurs, plombiers, menuisiers et opérateurs de machines—étaient visés par divers taux de traitement au Canada.

Ici, en Ontario, le taux de traitement varie selon qu'on travaille dans le Grand Toronto ou ailleurs. Et cela, même si l'on fait le même travail pour le gouvernement fédéral. La même chose vaut pour Vancouver, en Colombie-Britannique—un taux de traitement s'applique à Vancouver et un autre à l'extérieur du Grand Vancouver. Un plombier gagne plus cher à Vancouver qu'un plombier qui travaille à l'extérieur de cette ville pour le gouvernement fédéral; mais un tuyauteur fédéral gagne moins cher à Vancouver qu'à l'extérieur de Vancouver. La même situation se répète à Toronto.

• (1320)

Autrement dit, certains métiers sont mieux payés dans les grands centres qu'ailleurs et d'autres sont mieux payés à l'extérieur des grands centres. C'est absolument ridicule et injustifiable. Le ministre, lui, rejette toute la responsabilité sur un gouvernement précédent. J'ai fait des recherches approfondies sur le sujet et je peux vous dire, monsieur le Président, que tout cela a commencé dans les années 60, à l'époque où le syndicat a négocié des taux régionaux avec le gouvernement d'alors. Je peux le prouver, c'est une affaire entre le syndicat et le gouvernement de l'époque.

Que s'est-il passé depuis? Car le siècle des lumières est révolu, nous sommes en 1991. Le pays a adopté des lois sur les taux de salaire et le gouvernement les viole. Et le président du Conseil du Trésor n'en continue pas moins de déclarer à la Chambre qu'il n'y a rien à redire.

Il y a un instant, le député a dit que le gouvernement du Canada cherchait à faire disparaître tous les services offerts à la population, dans tous les domaines, depuis la distribution du courrier jusqu'aux services offerts dans les bureaux du gouvernement. Peut-être pourrait-il préciser sa pensée à ce sujet. Il y a des fonctionnaires qui se demandent constamment quand ils vont être mis à pied ou quand un cadre, du haut de son piédestal, va toucher une prime pour se débarrasser d'eux.

M. Peterson: Comme d'habitude, le député de Gander—Grand Falls soulève deux questions qui touchent au fond de nos relations avec nos employés et au tissu social du Canada.

Tout d'abord, si les employés craignent tout le temps d'être renvoyés, inutile de dire qu'ils vont avoir du mal à s'appliquer à faire leur travail et à assurer les services